



Lancement du Pôle d'information flore-habitats de Rhône-Alpes



De la prise de conscience à la mise en œuvre d'une politique en faveur de la biodiversité...

Environ 1,8 million d'espèces animales et végétales différentes sont aujourd'hui connues à l'échelle de notre planète, et on estime entre 3 et 100 millions leurs effectifs potentiels. Cette incroyable diversité ne doit pas nous faire oublier qu'environ la moitié risque de disparaître d'ici un siècle, compte tenu du rythme actuel de leur disparition 100 à 1000 fois plus rapide que les grandes vagues d'extinction précédentes. Urbanisation, fragmentation de l'espace naturel, surexploitation des ressources sauvages, pollution, changement climatique en sont les principales causes. Conscients des impacts écologiques et économiques de ces changements globaux, 150 pays dont la France signent puis ratifient la Convention sur la biodiversité à Rio de Janeiro en 1992. Douze ans plus tard, la France se dote d'une Stratégie nationale pour la biodiversité (actualisée pour 2011-2020), fixant un cadre pour la mise en œuvre de ses multiples engagements par ailleurs renforcés lors du Grenelle de l'Environnement (2009).

Mais comment préserver la biodiversité sans la connaître et suivre son évolution ? Comment évaluer l'efficacité des politiques mises en œuvre en matière de préservation et de restauration de la biodiversité au niveau national comme au niveau international ? Comment associer les acteurs de cette politique et les citoyens et unir leurs efforts ? Comment permettre aux acteurs internationaux d'accéder à des informations synthétiques pour chaque pays ?...

Constatant un manque d'informations fiables en matière de biodiversité, ces questions conduisent rapidement l'État français à appuyer sa stratégie sur deux outils complémentaires : l'un chargé de collecter et valider de manière cohérente et homogène les données scientifiques sur l'ensemble du territoire, c'est le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) ; l'autre chargé d'interpréter ces données, de choisir des indicateurs fiables et d'apporter un éclairage sur l'efficacité des politiques publiques en faveur de la biodiversité, c'est l'Observatoire national de la biodiversité (ONB).

Ces deux outils reposent sur le déploiement d'un large réseau d'acteurs associant la recherche, les naturalistes, les gestionnaires d'espaces naturels, l'administration et les collectivités, ces dernières portant également l'ambition de se doter dans leur territoire d'observatoires et de systèmes d'information sur la biodiversité.

Pionnière en matière de préservation d'espaces naturels en France, la région Rhône-Alpes développe un outil innovant de connaissance et de gestion de la biodiversité...

La situation géographique de la région Rhône-Alpes, au carrefour d'influences continentale, alpine et méditerranéenne, est à l'origine de la grande richesse de ses milieux naturels. La biodiversité est très élevée

dans certains massifs montagneux, mais aussi en plaine avec des zones fluviales, lacustres et humides de réputation internationale. Près d'un cinquième du territoire régional présente un fort intérêt écologique, faunistique et floristique : 2388 sites (ZNIEFF type I) ont été identifiés comme étant remarquables par la communauté scientifique. Les espaces protégés représentent une proportion importante du territoire : la région Rhône-Alpes est celle qui possède le plus de réserves naturelles nationales et régionales du pays, aux côtés de deux parcs nationaux et de six parcs naturels régionaux (et un septième en gestation pour les Baronnies provençales). Ces espaces emblématiques côtoient des espaces de « nature plus ordinaire » qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre et la fonctionnalité des écosystèmes.

À cet égard et en écho à la Stratégie nationale sur la biodiversité, la Région Rhône-Alpes met en œuvre depuis 2006 une politique forte en faveur du patrimoine naturel et des Réserves naturelles régionales, et de leurs connectivités écologiques. Mais, si le dynamisme des acteurs scientifiques et associatifs rhônalpins dans le domaine de la connaissance est évident, force est de constater qu'il n'existe pas d'organisation cohérente des données à l'échelle régionale qui permette un accès aisé des pouvoirs publics à l'information. Le manque d'information naturaliste est certainement une des causes majeures de l'insuffisance de prise en compte de la diversité des espèces et des espaces en France comme en région Rhône-Alpes. Afin de répondre à ces besoins et dans la perspective de construction du SINP et de l'ONB, la Région et la DREAL Rhône-Alpes se sont engagées à structurer le réseau régional d'information naturaliste à travers la création de trois pôles d'information sur la biodiversité, préfiguration d'un futur Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes :

- le Pôle d'information sur la flore et les habitats,
- le Pôle d'information sur la faune,
- le Pôle d'information sur la gestion des milieux naturels

Le Pôle d'information flore-habitats en Rhône-Alpes (PIFH) : premier pilier de l'Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes...

Une instance expérimentale et partenariale de concertation...

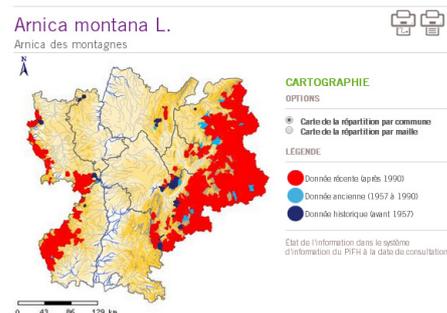
Initié dès 2006 par les volontés conjointes de la Région Rhône-Alpes dans le cadre de sa politique en faveur du patrimoine naturel, de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Rhône-Alpes (DREAL), et des huit Départements de Rhône-Alpes qui se sont associés à la démarche, le Pôle d'information flore-habitats (PIFH) est aujourd'hui opérationnel. Il concrétise l'aboutissement d'une mission expérimentale, lancée depuis 2008 et confiée aux Conservatoires botaniques nationaux alpin et du Massif central, qui aura permis d'initier la démarche avec l'ensemble des acteurs de la flore rhônalpine, d'en définir la gouvernance et de mettre en place la mutualisation des données informatisées.

Évoluant sur la double dynamique d'un réseau en pleine expansion et d'une plateforme informatique, il permet la diffusion de l'information sur la flore et les habitats de Rhône-Alpes, d'en améliorer l'échange entre naturalistes de la région, et s'inscrit dans le cadre législatif français et européen de partage de la connaissance environnementale : il préfigure la déclinaison régionale et spécialisée sur la flore et les habitats du Système d'information sur la nature et les paysages (SINP).

Avant d'être un espace de partage d'informations, ce Pôle est avant tout un espace de concertation qui renforce les liens entre les acteurs de la connaissance botanique régionale. Tous sont d'ailleurs signataires d'une charte fixant les principes de fonctionnement du pôle, les valeurs partagées et les engagements de chacun. Outre la Région Rhône-Alpes, l'État et les huit Départements de Rhône-Alpes qui constituent le cœur même du comité de pilotage du pôle, le fonctionnement de cet outil repose principalement sur l'engagement des adhérents volontaires (34 aujourd'hui) à alimenter la plateforme en données botaniques et participer aux réflexions régionales, sous l'impulsion et l'animation des deux Conservatoires botaniques nationaux présents en région. Les adhérents travaillent également avec les CBN animateurs sur la liste rouge régionale de la flore vasculaire et le projet de liste rouge régionale des habitats, ainsi que sur les précautions à prendre dans la diffusion des données relatives à des espèces sensibles, et depuis 2013 sur l'élaboration d'une stratégie de conservation de la flore régionale.

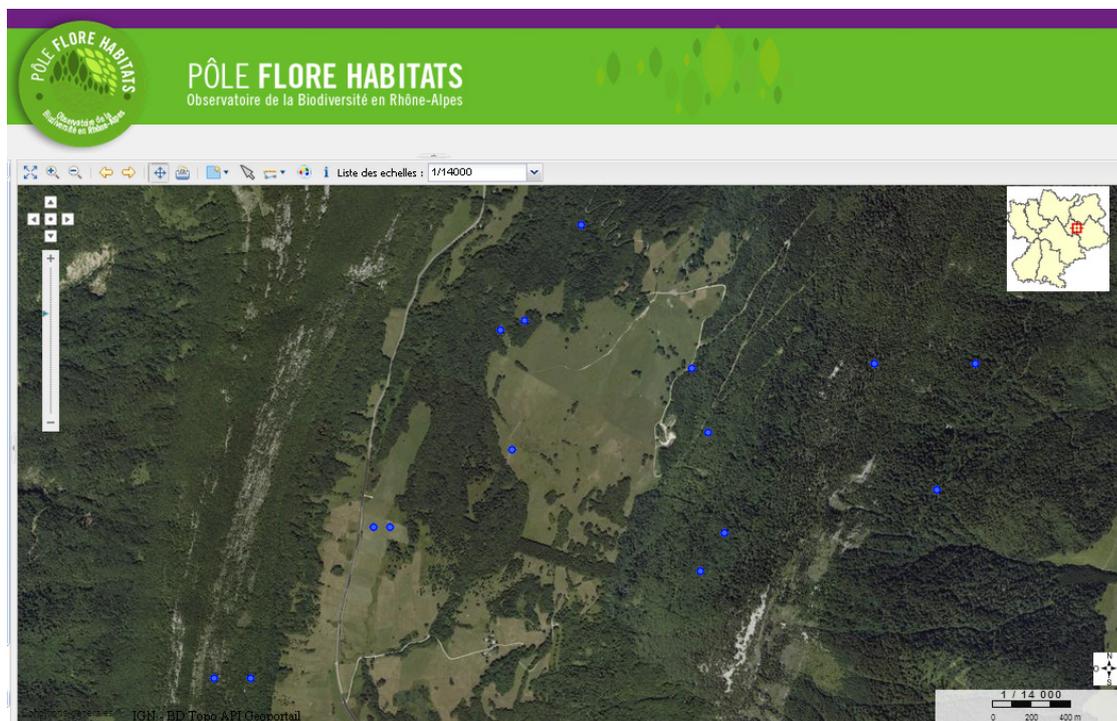
... et un important système d'information en ligne

Aujourd'hui, à travers une plateforme informatique accessible à l'adresse www.pifh.fr, ce pôle constitue un portail unique d'accès à 4,5 millions de données botaniques publiques en région Rhône-Alpes. Cette mutualisation de données et de métadonnées botaniques, inexistante jusqu'à ce jour à l'échelon régional, permet dès lors de répondre aux enjeux de diffusion de la connaissance environnementale,



et de renforcer le débat public sur des sujets associés à la biodiversité. Le moteur de recherche intégré à la plateforme permet d'accéder aux présentations des différentes espèces présentes en Rhône-Alpes et propose une lecture cartographique des données floristiques, du niveau régional (approche synthétique) au niveau cadastral (approche détaillée).

Le Pôle flore-habitats de Rhône-Alpes veillera à assurer son interopérabilité avec les outils similaires qui seront développés par les autres Pôles (faune et gestion des milieux naturels), et s'articulera avec les outils régionaux similaires existants comme SILENE en Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, CHLORIS® en Auvergne et Limousin et bien évidemment le SINP.



Le PIFH en chiffres :

- 4,5 millions de données botaniques accessibles sur la flore vasculaire ;
- 34 adhérents, principaux producteurs de données botaniques régionales, et 80 structures associées à la démarche, ayant vocation à intégrer le dispositif ;
- 1 animatrice chargée de la vie du pôle ;
- 5454 taxons (espèces et sous-espèces connues en Rhône-Alpes, dont 4500 indigènes).

Contact

Pôle d'information flore-habitats
148 Rue Pasteur - 73000 Chambéry

T 04 79 26 65 75

P 06 45 58 78 09

M o.kristo@cbn-alpin.fr

www.pifh.fr